



WEBINAR ANDRH

Coronavirus et compétences de base: Accompagner les salariés les plus fragiles

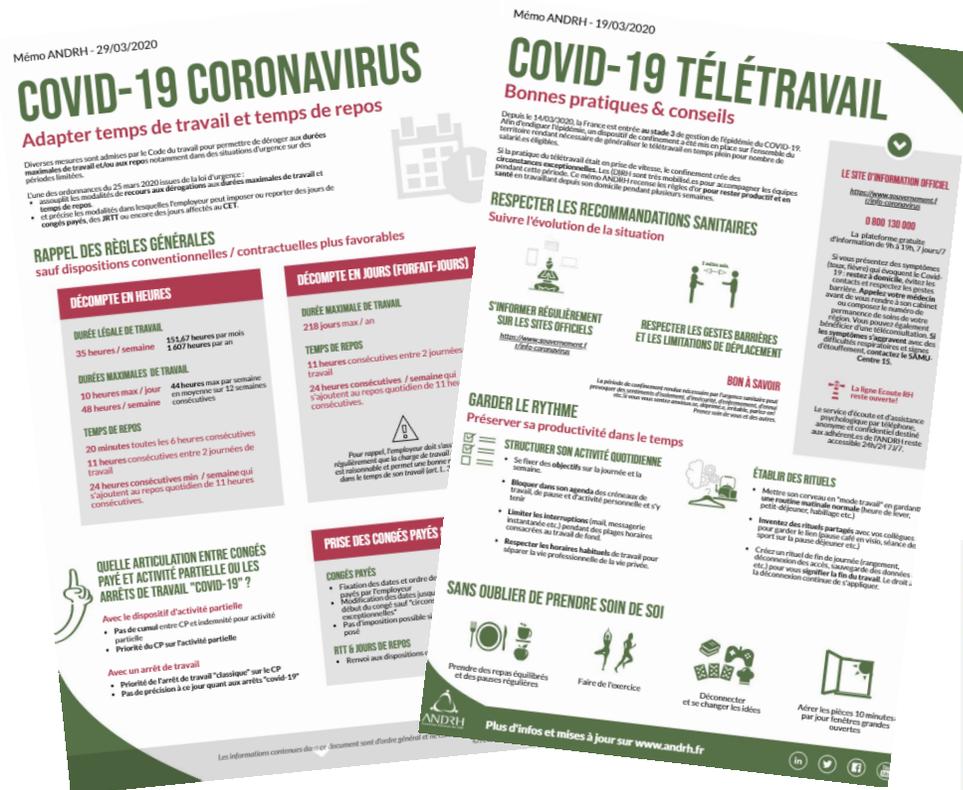
Repères et solutions pratiques pour les DRH
#illettrisme #illelectronisme #numérique

9 avril 2020

Les mémos de l'ANDRH



Toutes les informations essentielles, fiables, claires, au même endroit!



- Assurer la santé et la sécurité des salarié.es
- Recourir à l'activité partielle (chômage partiel)
- Adapter temps de travail et temps de repos
- Impact sur la paie et les déclarations sociales
- Le télétravail en confinement
- Le point sur la loi d'urgence
- Etc.

SOMMAIRE

QUELS IMPACTS RH ? | PAGES 4-6

Rappel des mesures RH et différentes situations pour les salariés (télétravail, arrêts de travail, activité partielle...)	Pages 4-5
Ressources disponibles pour les agents du secteur public et indépendants	Page 6

ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS | PAGES 7-10

Mesures générales et rappel des obligations de l'employeur	Page 7
Mesures pour les salariés en contact avec le public	Page 8
Mesures pour les salariés des entreprises du bâtiment	Page 9
Mesures à mettre en place si un salarié est infecté	Page 9
Focus sur le droit de retrait	Page 10

RECOURIR À L'ACTIVITÉ PARTIELLE (CHÔMAGE PARTIEL) | PAGES 11-13

Le dispositif, en bref	Page 11
Comment effectuer sa demande et calculer l'indemnité ?	Page 12
Comment effectuer sa demande d'allocation ?	Page 13

ADAPTER TEMPS DE TRAVAIL ET TEMPS DE REPOS | PAGES 14-15

IMPACTS SUR LA PAIE ET LES DÉCLARATIONS SOCIALES | PAGES 15-18

Les différents arrêts de travail possibles	Page 15
Comment déclarer les situations en DSN ?	Page 16
Comment reporter ses échéances sociales ?	Pages 17-18

Et bien d'autres à venir!

Objectifs du webinar



Dans un contexte de travail fortement impacté par la crise sanitaire liée au COVID-19:

- Découvrir les enjeux et chiffres clés de l'accès aux compétences de base des salariés les plus fragiles
- Outiller les DRH pour agir auprès des salariés en difficulté avec les compétences de base durant cette période : outils et ressources en ligne, bonnes pratiques.
- Découvrir les enjeux et solutions pour garantir l'inclusion numérique des salariés en difficulté avec les compétences de base

Préparer le retour à une activité normale :

- Développer les compétences de base des salariés, un enjeu de performance économique des entreprises
- Savoir identifier les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base dans l'entreprise et partager les bonnes pratiques de RH pour pallier à ce problème

A qui s'adresse ce webinar?



Ce Webinar s'adresse en priorité **aux DRH**, et plus largement aux **acteurs porteurs de projets formation dans les entreprises.**

Vous cherchez des repères, vous voulez vous informer pour agir, vous voulez échanger et en savoir plus sur les solutions efficaces pour accompagner durant cette période de crise sanitaire vos salariés confrontés à l'illettrisme vers des formations et une certification adaptées.

Les intervenantes



Anais BOROWIAK

Chargée de mission nationale - Monde du travail et accès à l'emploi à l'ANLCI



Aline BOMBA

Responsable de projets à Uniformation l'OPCO Cohésion sociale

Les actions en partenariat avec l'ANLCI



L' ANDRH est impliquée pour outiller les DRH dans la mise en place de solutions dans les entreprises

- ✓ Une plaquette de sensibilisation
- ✓ Un dossier spécial Illettrisme dans

personnel
La revue de l'ANDRH



[DOC] WEBINAR ANDRH
"TRANSFORMATION
DIGITALE ET COMPÉTENCES
DE BASE : REPÈRES POUR
LES DRH"

23/10/2018

- ✓ Retrouvez notre dernier webinar sur votre espace adhérent.e

L'ANDRH est également membre du comité consultatif de l'ANLCI.



Un groupement d'intérêt public (GIP)
pour organiser l'action autour de trois
objectifs

- ✓ Mesurer l'illettrisme
- ✓ Organiser et coordonner l'action sur les territoires
- ✓ Outiller les acteurs en recensant les pratiques réussies



Agir dans les entreprises dans le contexte lié à la crise sanitaire du Covid-19

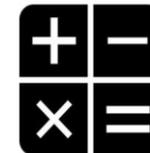
Enjeux et chiffres clés de l'accès aux compétences de base des salariés les plus fragiles

Les compétences de base au travail, de quoi parle-t-on ?

Les **compétences de base** – ou **compétences clés**, ou **compétences fondamentales**, représentent un ensemble de compétences nécessaires à un individu pour faire face de manière autonome aux situations de la vie courante

Les **compétences de base** au travail :

- ✓ Comprendre et s'exprimer (oral et écrit)
- ✓ Compter (calcul)
- ✓ Se situer dans l'espace et dans le temps
- ✓ Utiliser les outils numériques professionnels
- ✓ Savoir travailler en autonomie
- ✓ Savoir travailler en équipe dans un cadre défini
- ✓ Se situer sur le plan relationnel (attitudes et comportements)
- ✓ Respecter les règles élémentaires de sécurité
- ✓ Etc.



Quel intérêt à agir dans mon entreprise ?

► Un environnement de travail et des métiers qui évoluent...

- Polyvalence des postes de travail
- Présence croissante du numérique
- Omniprésence de l'écrit
- Besoin de formation pour rester compétitif,
- Traçabilité des informations liée aux process qualité...



► qui rendent indispensable la maîtrise des compétences de base pour tous les salariés, afin de :

- Mieux communiquer avec les autres (collaborateurs, clients, usagers)
- Être autonome, s'adapter rapidement à un nouvel environnement de travail
- Évoluer dans l'entreprise, accéder à des formations techniques
- Décoder et appliquer les règles de sécurité et de qualité



Illettrisme, de quoi parle-t-on?

L'illettrisme caractérise des personnes qui ont été scolarisées en France et qui ont mal acquis les compétences de base (lecture, écriture, calcul, numérique)



Ne pas confondre

- **L'analphabetisme** concerne des personnes qui n'ont jamais été scolarisées
- Les personnes relevant du **Français langue étrangère** ont été scolarisées dans leur propre langue, et ont besoin d'apprendre une nouvelle langue: le français.

Les chiffres clés



2 500 000 personnes âgées de 18 à 65 ans sont confrontées à l'illettrisme en France

Soit 7 %
de la population

- ▶ **51 %** sont dans l'emploi
- ▶ **La moitié** a plus de 45 ans
- ▶ **71 %** d'entre elles parlaient **uniquement le Français à la maison à l'âge de 5 ans**

Et si on ne devait retenir qu'un seul chiffre?



Plus d'un million de salariés sont concernés par l'illettrisme en France. *(1.275.000 personnes)*

Cela représente 6% de la population active.

Halte aux idées reçues!



Toutes les branches professionnelles sont concernées

L'allongement des carrières et les transformations numériques au travail impliquent **une vigilance accrue pour les plus de 45 ans.**

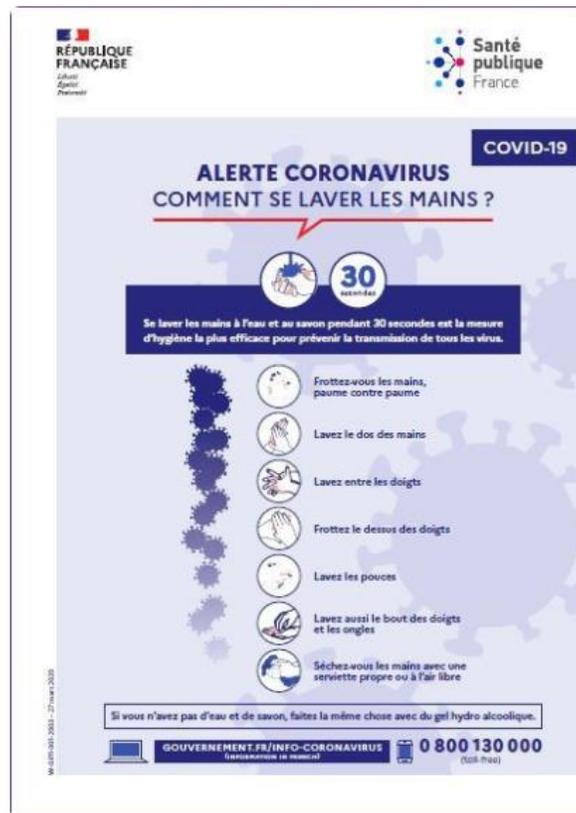


Agir dans les entreprises dans le contexte lié à la crise sanitaire du Covid-19

Outiller les DRH pour agir auprès des salariés en difficulté avec les compétences de base durant cette période : outils et ressources en ligne, bonnes pratiques.

Covid-19 : garantir les bonnes conditions de travail et la sécurité des salariés en difficulté avec les compétences de base

Rendre les informations accessibles à tous les salariés



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Santé publique France

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS
COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

30
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

- Frottez-vous les mains, paume contre paume
- Lavez le dos des mains
- Lavez entre les doigts
- Frottez le dessus des doigts
- Lavez les pouces
- Lavez aussi le bout des doigts et les ongles
- Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Santé publique France

Coronavirus • Pour vous protéger • 2

Comment vous protéger et protéger votre entourage ?

Pour que ce virus arrête de s'étendre, de nombreux pays, comme la France, ont pris des mesures très strictes : fermeture des écoles, interdiction de sortir sauf pour faire ses courses et se soigner, interdiction de se regrouper, etc.

Les gestes barrières

Restez chez vous ou isolé. Toujours à plus d'1 mètre des autres personnes.

Ne vous serrez pas la main et ne faites pas la bise.

Toussez ou éternuez dans un mouchoir en papier ou dans votre coude.



En vidéo

COVID-19

Adoptez ces gestes simples

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grand-public#block-240739>

Covid-19 : garantir les bonnes conditions de travail des salariés en difficulté avec les compétences de base

Rendre les informations accessibles à tous les salariés



Des outils et visuels mis à disposition

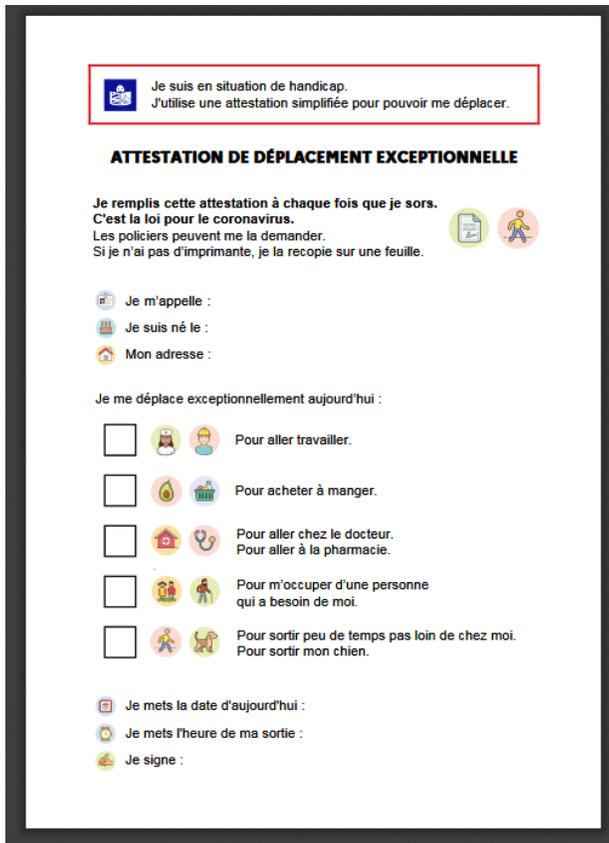
Afin que tous les salariés aient le même niveau d'information, SantéBD a conçu un poster accessible à tous pour rappeler les gestes barrières.

Lien direct de téléchargement : https://santebd.org/wp-content/themes/SanteBD_v2_0/files/kits/poster_a1_virus.pdf

Plus d'infos sur <http://santebd.org>

Covid-19 : garantir les bonnes conditions de travail des salariés en difficulté avec les compétences de base

Rendre les informations accessibles à tous les salariés



 Je suis en situation de handicap.
J'utilise une attestation simplifiée pour pouvoir me déplacer.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT EXCEPTIONNELLE

Je remplis cette attestation à chaque fois que je sors.
C'est la loi pour le coronavirus.
Les policiers peuvent me la demander.
Si je n'ai pas d'imprimante, je la recopie sur une feuille.  

 Je m'appelle :
 Je suis né le :
 Mon adresse :

Je me déplace exceptionnellement aujourd'hui :

  Pour aller travailler.

  Pour acheter à manger.

  Pour aller chez le docteur.
Pour aller à la pharmacie.

  Pour m'occuper d'une personne
qui a besoin de moi.

  Pour sortir peu de temps pas loin de chez moi.
Pour sortir mon chien.

 Je mets la date d'aujourd'hui :
 Je mets l'heure de ma sortie :
 Je signe :

La [version officielle de l'attestation de déplacement en Facile à Lire et à Comprendre \(FALC\)](https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel) est publiée. Elle est accessible aux personnes ayant des difficultés avec la langue française, des difficultés de lecture ou souffrant de handicaps cognitifs.

>> <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel>

Covid-19 : un contexte qui révèle aussi un besoin en formation pour certains salariés

Des ressources en ligne pour aider les salariés à renouer avec les compétences de base



[GERIP Compétences](#) est une plateforme d'évaluation et de formation aux compétences de base. Les modules d'entraînement CléA, Remise à niveau en français et mathématiques, Français langue étrangère favorisent l'employabilité et à la mobilité professionnelle des publics éloignés de la qualification.

Voir l'article lié à la crise Covid-19 <https://formation.gerip.com/actualites/>
Lien pour une ouverture de compte gratuite : <https://formation.gerip.com/contact/>



Dalia offre un accès complet en cette période à son dispositif sur inscription pendant 1 mois (plus si prolongement de la crise).

<http://dalia.educationetformation.fr/form/demande-d-essai-30-jours>

Covid-19 : un contexte qui révèle aussi un besoin en formation pour certains salariés



Des ressources en ligne pour aider les salariés à renouer avec les compétences de base

1001 Lettres

Consolidons nos compétences de base

1001 Lettres (Opcalia – AKTO), une application mobile pour se former sur les compétences de base

>> <https://www.opcalia.com/actualites/1001-lettres-lappli-gratuite-qui-forme-aux-savoirs-de-base>



NEOTIS, solidaire des publics faiblement qualifiés, ouvre gratuitement sa plateforme **ASSIMO** en ligne pendant 1 mois.

*Accès direct : <https://bit.ly/3dauhac>
version smartphone <https://bit.ly/33qOleF>*

Covid-19 : un contexte qui révèle aussi un besoin en formation pour certains salariés

Des ressources en ligne pour aider les salariés à se familiariser avec le numérique

Solidarité numérique annonce le lancement de sa plateforme pour aider les personnes face aux démarches en ligne essentielles, avec un numéro non surtaxé.

Vos salariés ont besoin d'aide pour leurs démarches du quotidien en ligne ?

Des médiateurs numériques les accompagnent du lundi au vendredi de 9 h à 18 h au 01 70 772 372

>> Voir [le site solidarité numérique](#)



Covid-19 : un contexte qui révèle aussi un besoin en formation pour certains salariés



Des ressources en ligne pour aider les salariés à se familiariser avec le numérique



France Num, le portail de la transformation numérique des entreprises, met à disposition des ressources gratuites, par exemple des supports et vidéos pour apprendre les bases de l'utilisation d'internet.

<https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/comment-apprendre-les-bases-dinternet>



Pix est le service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques. Un test et des modules qui sont mis à disposition gratuitement. Un module PIX pour les personnes très éloignées du numérique est en cours de développement.

<https://pix.fr/>



Développée par WeTechCare, la plateforme pédagogique Les bons clics met à disposition des contenus pédagogiques et des modules pour accompagner les personnes vers l'autonomie numérique

<https://www.lesbonsclics.fr/fr/>

Garantir l'inclusion numérique des salariés en difficulté avec les compétences de base

L'illectronisme, de quoi parle-t-on ?



Illectronisme

=

Situation d'un adulte ne maîtrisant pas les outils numériques usuels pour accéder aux informations, les traiter et agir en autonomie dans la vie courante.

L'exemple de l'OPCO Cohesion sociale

Transformations digitales et compétences de base



Plus d'infos sur www.unifformation.fr
44 rue de la République - 92000 Nanterre
ANCIENNES : 01 83 27 79 79 | SALARIES : 01 83 27 00 00
GÉNÉRALISTES : 01 83 27 10 10 | COACHES : 01 83 27 34 34
MARTINIQUAIS : 01 83 27 10 10 | DOMINIQUAIS : 01 83 27 10 10



SUPPORT DE SENSIBILISATION

Partager les enjeux du développement numérique pour les salariés de premier niveau de qualification



Plus d'infos sur www.unifformation.fr
44 rue de la République - 92000 Nanterre
ANCIENNES : 01 83 27 79 79 | SALARIES : 01 83 27 00 00
GÉNÉRALISTES : 01 83 27 10 10 | COACHES : 01 83 27 34 34
MARTINIQUAIS : 01 83 27 10 10 | DOMINIQUAIS : 01 83 27 10 10



Plus d'infos sur www.unifformation.fr
44 rue de la République - 92000 Nanterre
ANCIENNES : 01 83 27 79 79 | SALARIES : 01 83 27 00 00
GÉNÉRALISTES : 01 83 27 10 10 | COACHES : 01 83 27 34 34
MARTINIQUAIS : 01 83 27 10 10 | DOMINIQUAIS : 01 83 27 10 10



Plus d'infos sur www.unifformation.fr
44 rue de la République - 92000 Nanterre
ANCIENNES : 01 83 27 79 79 | SALARIES : 01 83 27 00 00
GÉNÉRALISTES : 01 83 27 10 10 | COACHES : 01 83 27 34 34
MARTINIQUAIS : 01 83 27 10 10 | DOMINIQUAIS : 01 83 27 10 10



Plus d'infos sur www.unifformation.fr
44 rue de la République - 92000 Nanterre
ANCIENNES : 01 83 27 79 79 | SALARIES : 01 83 27 00 00
GÉNÉRALISTES : 01 83 27 10 10 | COACHES : 01 83 27 34 34
MARTINIQUAIS : 01 83 27 10 10 | DOMINIQUAIS : 01 83 27 10 10



Plus d'infos sur www.unifformation.fr
44 rue de la République - 92000 Nanterre
ANCIENNES : 01 83 27 79 79 | SALARIES : 01 83 27 00 00
GÉNÉRALISTES : 01 83 27 10 10 | COACHES : 01 83 27 34 34
MARTINIQUAIS : 01 83 27 10 10 | DOMINIQUAIS : 01 83 27 10 10



Accompagner les structures



Perception insuffisante des enjeux, difficultés à aborder le sujet...

- Les difficultés en compétences de base restent un sujet difficile à aborder.
- Les besoins peuvent être difficiles à repérer tant dans la maîtrise de compétences de base que dans le domaine numérique.
- L'omniprésence du numérique dans notre quotidien peut laisser penser qu'aujourd'hui tout le monde sait se servir des outils.
- Les exclus du numérique ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Accompagner les entreprises grâce à une offre de service



Une offre de service pour accompagner les adhérents à chaque étape d'une démarche visant à développer conjointement compétences numériques et compétences de base.

Étape #1

Anticiper les impacts du numérique sur les activités et les compétences

Étape #2

Identifier les situations individuelles

Étape #3

Mettre en place des actions adaptées aux besoins et aux situations individuelles

Étape #4

S'assurer de la qualité des formations

Accompagner l'innovation et la qualité des formations



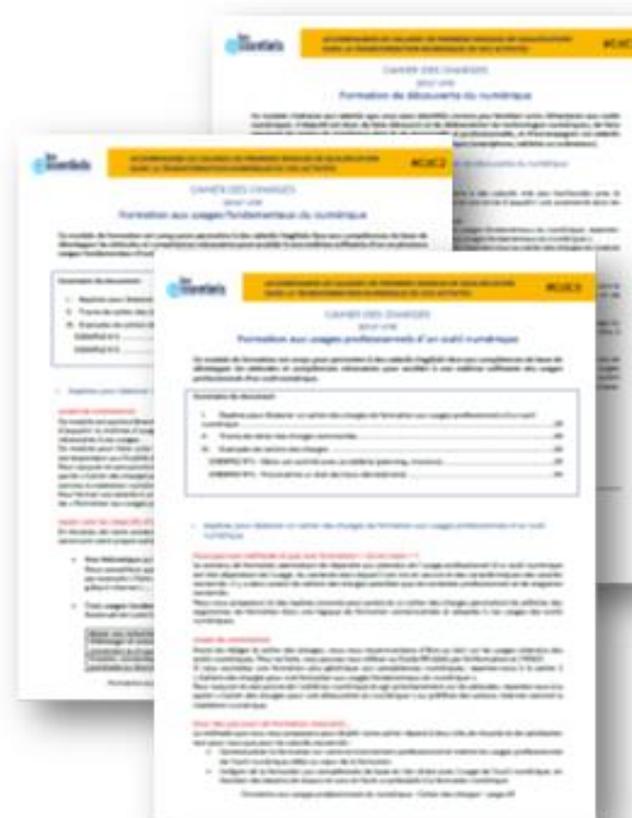
Il est nécessaire d'apporter des repères et des méthodes aux adhérents et aux organismes de formation pour :

- Intégrer compétences numériques et compétences de base
- Contextualiser la pédagogie avec les usages réels
- Renforcer l'attractivité de l'offre de formation
- Favoriser l'appétence des salariés pour la formation

Accompagner l'innovation et la qualité des formations



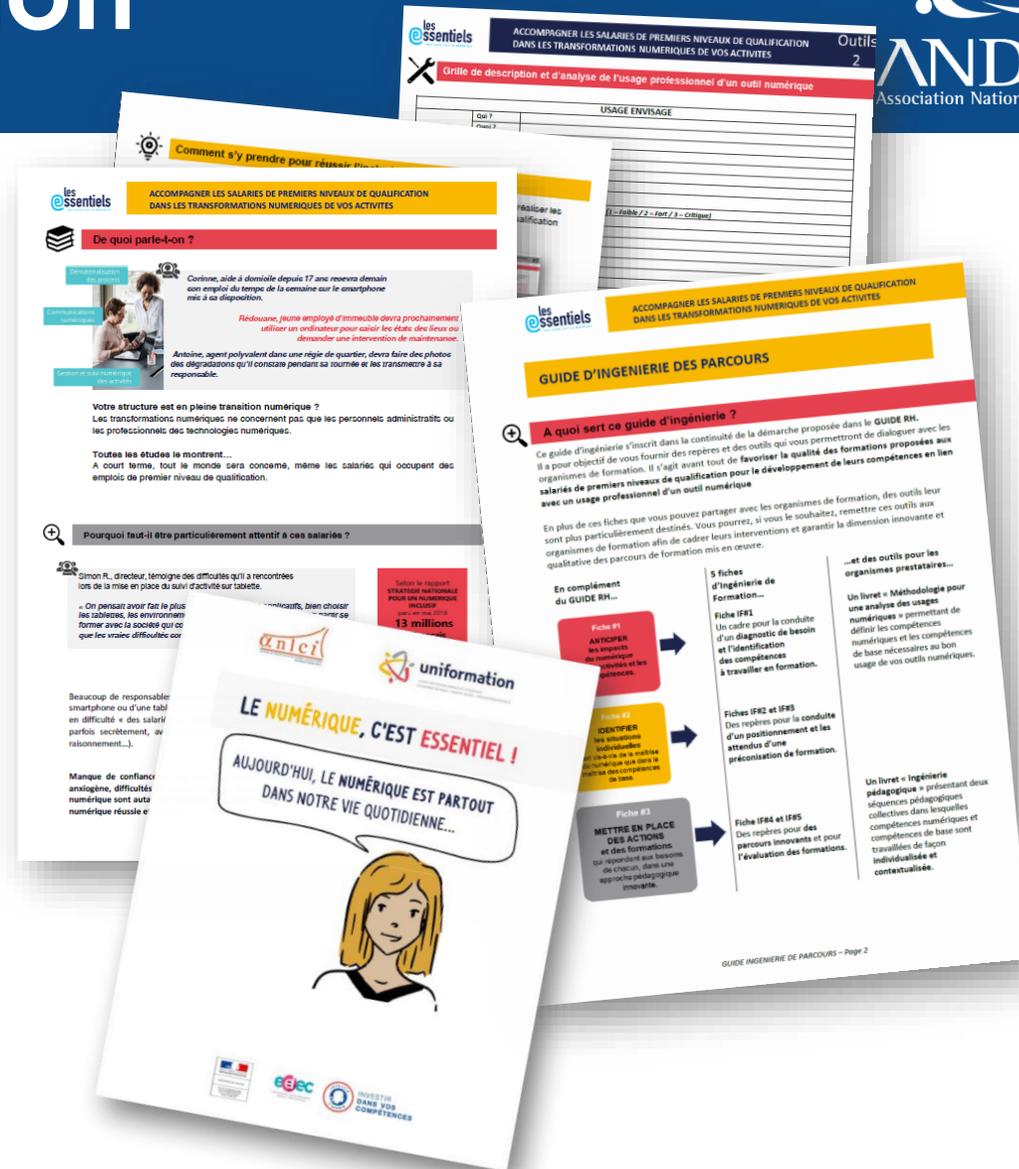
Des parcours de formation innovants facilement mobilisables grâce à des cahiers des charges personnalisables.



Des outils à disposition

Des outils mis à disposition pour les adhérents, les conseillers emploi formation et les prestataires de formation :

- Des fiches RH sur la thématique
- Des guides d'ingénierie



Des ressources pour

Pour les entreprises

**Pour les organismes
de formation**

**Pour les porteurs de
projet**

SENSIBILISER

Livrets « Les essentiels »
#1 et #2

Livret « Le numérique
c'est essentiel ! »

GUIDE RH
Fiches repères
et fiches outils

Livret « Les essentiels »
#3 et #4

Trois cahiers des charges

GUIDE INGENIERIE
des parcours

AGIR

Méthodologie pour
l'analyse des usages
numériques

Guide d'ingénierie
pédagogique

Référentiel
d'expérimentation

Cartographie des ressources

Pour les entreprises

Pour les OF

GUIDE RH
Fiches repères et fiches
outils

Pour suivre une démarche projet
et avoir des outils tout au long
de la démarche

Livret « Le numérique
c'est essentiel ! »

Pour sensibiliser et mobiliser
ceux qui en ont le plus besoin

Trois cahiers des charges

Pour formuler une commande de formation adaptée aux besoins,
répondant aux attendus des parcours de formation innovants

GUIDE INGENIERIE
des parcours

Pour agir sur la qualité des parcours
de formation

Méthodologie pour l'analyse
des usages numériques

Guide d'ingénierie
pédagogique

Pour agir sur la qualité des formations en guidant
l'identification des compétences à travailler en
formation et en proposant des illustrations concrètes
de la démarche pédagogique attendue.

Un kit de ressources à destination des conseillers

Ensemble de ressources (guide RH, fiches méthodes, fiches outils) à destination des entreprises et des organismes de formation pour accompagner les salariés de premiers niveaux de qualification dans les transformations numériques de leurs activités. **Ce kit aide le conseiller à l'orienter dans l'utilisation de ces ressources.**

Connaître les enjeux relatifs à l'inclusion numérique pour vos adhérents



Sensibiliser les adhérents à l'impact du numérique sur les activités et les compétences des premiers niveaux de qualification

Accompagner les adhérents dans le repérage des besoins, la mise en place des actions et formations dans une approche pédagogique innovante

Mobiliser les organismes de formation sur une *approche pédagogique située* (formation aux usages du numérique intégrant le développement des compétences de base)

Post-COVID19: préparer le retour à une activité normale

Développer les compétences de base des salariés, un enjeu de performance économique des entreprises

L'illettrisme au travail, quels impacts ?



Des impacts sur la performance globale de l'entreprise

- Pour la performance individuelle
- Pour la performance collective
- Pour la performance économique
- Pour la performance sociale et la qualité de vie au travail
- Pour la marque employeur



Pascal Moulette, enseignant chercheur en sciences de gestion à l'Université Lumière Lyon 2

Post-COVID19: préparer le retour à une activité normale

Savoir identifier les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base dans l'entreprise et partager les bonnes pratiques de RH pour pallier à ce problème

Une grille d'indices révélateurs de situations d'illettrisme au travail



- ▶ Certains salariés sont **réticents aux changements**
- ▶ **J'ai du mal à laisser mes équipes** en autonomie
- ▶ Certains salariés n'ont **pas le niveau pour entrer en formation technique**
- ▶ On me dit que les **consignes sont comprises, mais elles ne sont pas respectées**
- ▶ Les clients se **plaignent de la qualité des prestations**
- ▶ Je constate **une consommation disproportionnée** de produits et de matériel
- ▶ J'ai une part importante de salariés **peu ou pas qualifiés** dans mes équipes
- ▶ ...

Aborder le sujet avec les salariés concernés et les accompagner vers une formation adaptée

- ▶ **Toujours faire le lien avec la situation de travail et les difficultés rencontrées** pour réaliser les tâches demandées
- ▶ **Rassurer, mettre en confiance**
- ▶ **Profiter d'un moment propice**, par exemple l'entretien professionnel
- ▶ **Choisir un organisme de formation proposant des formations aux compétences de base de qualité**



Questions et réponses



A vos agendas pour vos prochains webinars !

Une adresse pour centraliser vos questions et difficultés en lien avec la crise

Covid19@andrh.fr

Merci pour votre attention !
Retrouvez prochainement le support de présentation dans votre espace adhérent.e.



Suivez également toute l'actualité de l'ANDRH sur

www.andrh.fr



Et dans **personnel**
La revue de l'ANDRH



WEBINAR "COVID-19 : QUEL IMPACT POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?"

🕒 12:00 - 13:00 / 📍 De votre ordinateur et par téléphone

Quels sont les impacts induits par l'actuel état d'urgence sanitaire dû à l'épidémie de Covid-19 dans le domaine de la formation professionnelle ? Faites le point sur ce ...

[Je m'inscris](#)

[En savoir plus](#)



UNIVERSITÉ DE L'ANDRH LES 27 ET 28 MAI 2020 À MARSEILLE | ENGAGEMENT(S) RH

🕒 13:00 - 15:30 / 📍 Orange Vélodrome, 3 boulevard Michelet, 13 008 Marseille

Après avoir parcouru les nouveaux territoires RH, la transformation puis les nouveaux équilibres RH, nous vous invitons à bouger les lignes de l'ENGAGEMENT. Inscrivez-vous...

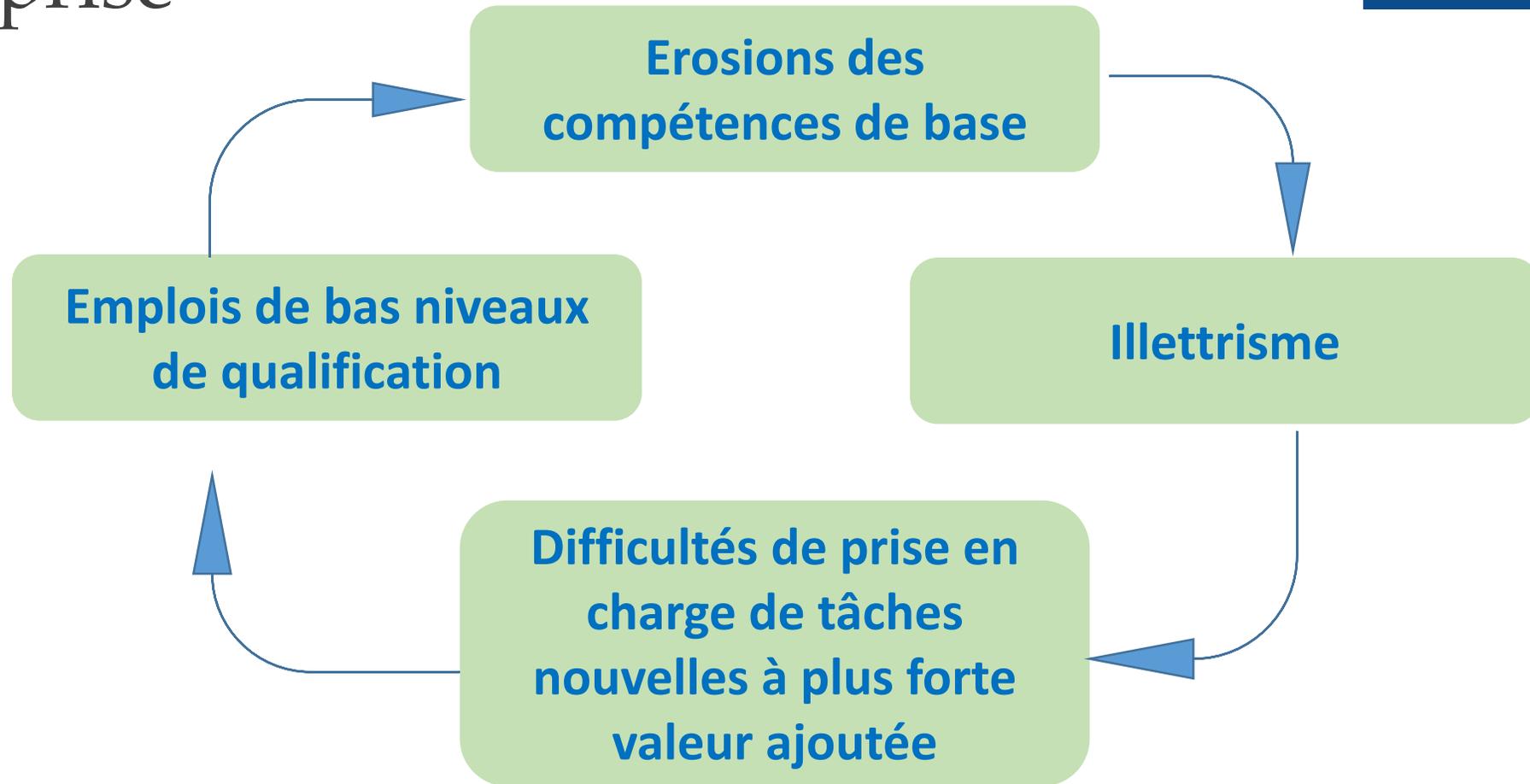
[Je m'inscris](#)

[En savoir plus](#)

ANNEXES

Pour aller plus loin

L'illettrisme et la non maîtrise des compétences de base, un coût caché pour l'entreprise



Pascal Moulette, enseignant chercheur en sciences de gestion à l'Université Lumière Lyon 2

Les coûts cachés de l'illettrisme au travail :

Un exemple : estimation des dysfonctionnements liés à l'illettrisme pour un service de 9 salariés dans l'industrie



Les dysfonctionnements constatés : abandon en cours de formation, recrutements d'intérimaires, produits non conforme, sollicitation excessive de la qualité, surcharges de travail, heures supplémentaires.

- Surtemps: temps supplémentaire, jugé inutile ou perdu, passé à réguler les lacunes du personnel : **23.268 €**
- Sur-salaire: masse salariale supplémentaire ou complémentaire engagée pour réguler les lacunes du personnel: **101.075 €**

**Soit 4,4 % de la masse salariale annuelle
d'une entreprise de 52 salariés ETP**

Pascal Moulette, enseignant chercheur en sciences de gestion à l'Université Lumière Lyon 2

Les dispositifs des branches professionnelles pour valoriser les compétences de base des salariés, reconnaître leurs progrès et certifier leurs acquis



- Certification « Compétences clés visant à lutter contre les situations d'illettrisme » – AGEFOS PME
- Certification « Maîtrise des compétences clés de la propreté » (MCCP) – branche propreté
- Le dispositif 1001 Lettres – OPCALIA
- Le programme « Langues et compétences » - FAF.TT
- Les dispositifs à destination des agents publics – CNFPT et ANFH
- Et bien d'autres

La certification CléA

<https://www.certificat-clea.fr/>

CERTIF
PRO



La certification CléA : un référentiel structuré en 7 domaines, 28 sous-domaines et 108 critères d'évaluation



CléA,
une
opportunité
pour les
salariés et pour
les employeur

10/09/2019

CléA, une véritable opportunité :

Quels bénéfices pour les personnes en situation d'illettrisme ?

Employabilité

Motivation

Confiance

Valorisation des compétences

Quels bénéfices pour les employeurs ?

Evolution

Motivation des
salariés

Accès à la
qualification

Adaptabilité des salariés au poste
de travail



es pour les DRH

47

Illettrisme et numérique

13 millions de personnes en difficulté avec le numérique

21%

des Français ne sont pas capable de communiquer Via Internet

Enquête INSEE Première – octobre 2019

60%

des Français les moins diplômés sont en situation d'illectronisme

Enquête INSEE Première – octobre 2019

75%

des emplois requièrent la maîtrise des compétences numériques de base

(¹) âgés de 18 ans et plus (Baromètre ARCEP-Crédoc 2017)

55%

des entreprises⁽²⁾ considèrent la dématérialisation des processus comme principale transformation de leur activité

(²) employant des salariés en difficulté avec les compétence de base (Etude Uniformation, avril 2018)

Le CléA numérique

Un socle des compétences relatives aux usages fondamentaux du numérique en environnement professionnel

Ce socle s'appuie sur un référentiel autour de 4 domaines

1. Identifier son environnement et utiliser les outils associés
2. Acquérir et exploiter de l'information dans un environnement professionnel numérisé
3. Interagir en mode collaboratif
4. Appliquer les règles et bonnes pratiques de la sécurité numérique



Ce socle a été officialisé par le décret n°2018-779 du 10 septembre 2018



CléA numérique déposé à l'Inventaire de la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP)

Ressources complémentaires



Une plaquette informative
« **Développer les compétences de
base des salariés: des solutions
existent** »

développée en partenariat avec
l'ANCLI et l'ANDRH

[Plaquette à télécharger ici](#)

Comment me former pour accompagner les salariés en situation d'illettrisme ?



**Un parcours de formation en
ligne gratuit**

<http://www.anlci-elearning.com/>

Pour qui ? Les DRH, les responsables formations, les encadrants, les chefs d'équipes

La durée ? 1h30 *(3 modules de 30 min)*

Ressources complémentaires

- ✓ Je veux proposer des formations sur-mesure pour mes salariés ne maîtrisant pas les compétences de base ?
- ✓ Je veux faciliter l'accès à la certification CléA pour mes salariés en difficulté avec les compétences de base ?
- ✓ Je souhaite travailler sur les compétences numériques des salariés ?
- ✓ Comment, au sein de mon entreprise, impliquer les équipes dans une démarche de formation aux compétences de base ?

Des guides pratiques
gratuits sur une
plateforme en ligne



www.illettrisme-solutions.fr

Trouver un organisme de formation

ANNUAIRE DES ORGANISMES DE FORMATION



COMPÉTENCES DE BASE
EN ENTREPRISE >

Retrouvez sur le site de l'ANLCI tous les organismes de formation spécialisés dans la formation pour la maîtrise des compétences de base implantés dans votre région.

<http://www.anlci.gouv.fr/Annuaire-des-organismes-de-formation>